



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 0

Date de publicité :

Reçu en Préfecture le :

Date de mise en ligne :

certifié exact,

**Séance du mardi 8 février
2022
Qe-2022/15**

Aujourd'hui 8 février 2022, à 14h04,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspension de séance de 18h01 à 18h22

Etaient Présents :

Madame Céline PAPIN absente de 17h00 à 18h01

Madame Nathalie DELATTRE présente jusqu'à 15h45, Monsieur Aziz SKALLI présent jusqu'à 15h50, Madame Catherine FABRE présente jusqu'à 19h00, Madame Pascale ROUX présente jusqu'à 19h43, Madame Véronique SEYRAL présente jusqu'à 19h53, Monsieur Baptiste MAURIN présent jusqu'à 20h15, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES présente jusqu'à 20h40, Monsieur Didier CUGY présent jusqu'à 20h55, Madame Céline PAPIN présente jusqu'à 20h55, Monsieur Marik FETOUH présent jusqu'à 21h21

Excusés :

**Question du groupe Bordeaux en Lutttes proposée par
Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES pour associer
davantage les associations et collectifs au travail municipal**

Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Conseillère municipale, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Vous avez voulu mettre en place ce que vous avez appelé « La nuit des solidarités ». Cette nuit n'avait de solidaire que le nom puisqu'elle représentait simplement un comptage des personnes à la rue sans même leur offrir un café ou un repas.

D'ailleurs les associations l'ont surnommé la nuit de la "comptabilité".

Lors du Conseil municipal où cette délibération est passée nous disions qu'il suffisait de faire un vrai travail avec les associations et collectifs de maraudes afin de connaître le nombre réel de SDF à Bordeaux.

Force est de constater que nous avons raison.

Déjà parce que vous n'avez pas associé les collectifs et maraudes à l'organisation de cette nuit du grand comptage. Contrairement à la ville de Bruges qui a contacté les associations du Lac dès le départ pour les associer à la préparation

Deuxièmement car le compte n'y est pas. Nous ne voulons pas revenir sur votre bataille de chiffres avec la préfecture. La préfecture a déjà démontré qu'elle était capable de mentir et son manque d'humanité notamment durant les expulsions de La Zone Libre ou de Lajaunie. En revanche, le communiqué des associations a démontré que vous ne preniez pas en compte toutes les personnes qui par cette nuit de grand froid ont heureusement pu être hébergées par des gens solidaires, soit chez des ami.e.s, soit par les associations et collectifs, soit celles qui malheureusement dorment dans leurs voitures....

Nous pensons que pour mener des politiques publiques il est essentiel d'avoir les bons chiffres. Ce qui de toute évidence n'est toujours pas le cas.

Monsieur le Maire, dans ce conseil vous nous présentez votre feuille de route de la démocratie participative, allez-vous mettre en place des lieux pour que les associations et collectifs puissent se rencontrer et qu'ils apportent leurs connaissances de terrain afin de mener des politiques publiques plus efficaces contre le sans-abrisme ?

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 8 février 2022

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES